



CCI MOSELLE
MÉTROPOLE METZ

Metz, le 28 mai 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'écotaxe poids lourds doit être traitée au niveau Grand Est et respecter tous les territoires, y compris la Moselle



« L'annonce de la mise en place possible de l'écotaxe en Alsace uniquement, n'est pas acceptable. Elle ne prend pas en compte les territoires voisins du Grand Est qui vont en subir les effets directs », déclare Fabrice Genter, président de la CCI de la Moselle.

« Elle va provoquer un détournement de flux routiers considérables, évalué à **4000 camions supplémentaires par jour sur l'A31** déjà largement saturée.

De façon concrète, **il s'agit ici de la vie quotidienne des Mosellans et de nos 37 000 entreprises.**

De plus, nos entreprises de transport et de logistique représentent un des secteurs d'activité fort de notre département, avec **8000 emplois**. Nous devons veiller sur elles et leur permettre de fonctionner correctement ».

Nous appelons à une **vision Grand Est** cohérente et responsable pour tous, ce ne peut être un territoire au détriment d'un autre.

Nous demandons que cette question soit examinée dès le nouveau Conseil Régional installé. »



Fabrice GENTER
Président
CCI de la Moselle



Thierry SCHIDLER
Vice-président Services
CCI de la Moselle